

Date de dépôt : 15 avril 2010

Pétition

Stop au chômage genevois: frontaliers assez !

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les citoyens genevois, signataires de cette pétition, considérant :

- que le canton de Genève a le taux de chômage le plus élevé de Suisse ;
- que le Conseil d'Etat est totalement incompetent pour réduire celui-ci et ne montre pas l'exemple en engageant des frontaliers au sein de l'administration cantonale et dans les régies publiques ;
- que les frontaliers-fonctionnaires font du mobbing auprès des résidents genevois et favorisent l'engagement d'autres frontaliers au détriment des Genevois ;
- que des milliers de jeunes genevois, sans emploi, n'ont aucune perspective d'avenir ;

invitent le Grand Conseil genevois

- à donner la priorité absolue aux résidents genevois pour l'emploi dans l'administration cantonale et les régies publiques ;
- à tout mettre en œuvre pour l'insertion des jeunes Genevois dans le monde du travail et en particulier dans l'administration cantonale et les régies publiques ;
- à interdire l'accès aux postes sensibles de l'administration cantonale (ressources humaines, chefs de service des départements des finances et des institutions, informatique, fiscalité) aux frontaliers.

Les signataires de cette pétition exigent du Grand Conseil une prise en considération de cette pétition dans un délai raisonnable, conformément à l'article 11 de la constitution de la République et canton de Genève, du 24.05.1847, « A 2 00 ».

Définition du frontalier = étranger résidant à l'étranger et travaillant à Genève. Les Suisses de l'étranger ne sont pas inclus.

N.B. 4603 signatures
p.a Mouvement Citoyens genevois
MM. Eric Stauffer et Mauro
Poggia
Case postale 340
1211 Genève 17